

LES FONDS REVOLVING COMME INSTRUMENT DE PERENNISATION DES ACTIONS DES COMITES DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Retour sur l'expérience du programme ECODEL, Département du Pool, Congo-Brazzaville

Le programme ECONomie et DEVELOppement Local (ECODEL) dans les départements du Pool et de la Bouenza vise à relancer l'économie rurale par l'appui à des initiatives locales contribuant à une amélioration des revenus des producteur.trice.s et éleveus.e.s et des conditions de vie des habitant.e.s. Pour renforcer et structurer les initiatives locales, le programme s'est appuyé sur des Comités de Développement Local (CDL) et des Plans de Développement Locaux (PDL) mis en place dans 7 districts des deux départements et composés des forces vives territoriales. Afin d'étendre les activités de soutien aux initiatives locales des producteurs et éleveurs de leurs districts, les Comités de Développement Local de Louingui, Loumo puis Boko, ont imaginé un système dénommé « fonds revolving ». Sur la base de la mise à disposition d'un fonds initial de prêt, ce mécanisme tournant favorise un remboursement échelonné des investissements (matériaux, intrants ou animaux) par les bénéficiaires qui permet au final de réinjecter le fonds initial pour soutenir de nouvelles initiatives. Les remboursements des prêts ne sont effectués qu'une fois les premières retombées de l'investissement ont porté leurs fruits. Le fonds revolving permet ainsi d'augmenter le nombre de bénéficiaires, d'agir sur une durée plus longue, etc. tant que les remboursements sont bien versés par les précédents bénéficiaires.



Participante au fonds revolving fumier à Loumo

« En tant que femme, quand on n'a pas de mari, on peut acheter que 2 ou 3 sacs de fumier. C'est un soulagement d'avoir 10 sacs pour faire des grandes étendues. »

Maraîchère à Louingui

Ces fonds fonctionnent sur un cycle de 6 étapes :



Afin de répondre aux besoins spécifiques identifiés des producteur.trice.s, les CDL ont organisé 3 fonds revolving afin de soutenir différents types de besoins : i. Mise à disposition de fumier ; ii. Renouvellement du cheptel avicole ; et iii. Motopompes pour l'irrigation. Les CDL ont choisi de se positionner comme une centrale d'achat, passant commande pour l'ensemble des producteur.trice.s, puis remettant par la suite les kits. Cela permet d'acheter en plus grande quantité, de mutualiser la logistique et d'obtenir des prix plus intéressants.

Concrètement dans le programme ECODEL, les fonds revolving ont été conçus par les membres du CDL à la suite de diagnostics territoriaux et d'un exercice de concertation avec les acteurs du territoire afin d'établir une planification du développement. Les fonds revolving ont donc été mis en place afin de répondre à une demande spécifique des acteurs (appui matériel et relance suite au conflit) mais aussi pour prendre en compte le nombre conséquent de producteur.trice.s qui était bien trop grand pour que le programme puisse répondre à toutes les attentes.

Plusieurs points d'apprentissage collectifs ont émergé au cours de la mise en œuvre de ces étapes afin que le fonctionnement des fonds ainsi que la pertinence des soutiens soit garantie :

DEFINIR LES BESOINS POUR CONSTRUIRE DES KITS ADAPTES

Un état des lieux des besoins de tous les producteurs et productrices est réalisé avec eux, pour définir des fonds de soutien pérennes et adaptés aux spécificités du territoire. Leur participation à la composition de ces kits garantit leur responsabilisation sur la qualité des produits ou matériaux fournis, et permet de définir des kits pertinents.

Les kits ont été définis d'une part en fonction des capacités techniques des bénéficiaires et d'autre part, en fonction de la viabilité des projets proposés. Ainsi, pour le fumier, Le CDL et les participants ont considéré que 10 sacs de 50kg permettent d'exploiter une superficie d'un ½ hectare. Ceux qui possèdent moins d'un ½ hectare se sont répartis un kit entre plusieurs participants afin d'alléger la charge de remboursement à assumer.

SELECTIONNER DES PARTICIPANT.E.S MOTIVE.E.S ET DE CONFIANCE

Afin de s'assurer de la viabilité à long terme des projets, des critères de sélection ont été définis par les membres des bureaux des CDL afin de minimiser les risques de non-remboursement. Ainsi pour être sélectionné, il fallait :

- Etre déjà reconnu comme un producteur/éleveur actif

- Avoir une bonne « moralité » : les CDL identifient des personnes de confiance
- Proposer un projet viable

« Dans le revolving, on prend des risques. Des personnes qui ne font pas réellement du maraîchage mais qui viennent dire qu'ils le font peuvent capter l'argent. Ceux qu'on ne connaît pas peuvent se volatiliser. »

Président du CDL de Loumo

« Nous sommes descendus dans les villages pour enquêter les personnes. On demandait : est-ce qu'il y a des maraîchers ? Qui travaille le mieux ? [...]. On préfère vérifier. »

Le Président du CDL de Louingué

Si ces critères se basent essentiellement sur la manière dont une personne est perçue dans son district, les visites de terrain avant la sélection définitive permettent de juger de la véracité et la solidité des projets.

L'identification des potentiels participants s'est fait par plusieurs procédés : i. **Le ciblage communautaire** via les chefs de village. Ils ont ainsi dressé une liste des producteur.trice.s de leur village. Néanmoins, ce procédé n'a pas suffi à diminuer les risques de favoritisme local, les CDL ayant récupéré des listes dressées selon des « *affinités ou des relations personnelles* ». ii. **Le ciblage direct**. En réponse, les CDL ont rapidement fait évoluer leur méthode. Les membres du bureau exécutif du CDL se sont déplacés dans les zones et villages et ont identifié les potentiels participant.e.s en enquêtant au sein des communautés. iii. **L'auto-ciblage** : A Loumo, le CDL a assuré des réunions d'informations permettant d'adresser les intéressé.e.s vers le secrétaire général du CDL pour s'inscrire; Toutefois ce procédé a pénalisé la participation des habitant.e.s des zones les plus éloignées du centre du district.

Les premières vagues des fonds n'ont d'abord porté une attention spécifique à la sélection des femmes. Mais face aux résultats et aux meilleurs taux de recouvrement constatés chez les femmes sélectionnées lors de la première vague, les présidents des CDL ont souhaité « *qu'on trouve des stratégies pour appuyer davantage de femmes* » à participer au fonds revolving afin

d'améliorer le niveau de remboursement et ainsi la pérennité du fonds. En réponse, les CDL ont davantage orienté les campagnes d'information suivantes sur l'accessibilité de ces fonds revolving aux femmes.

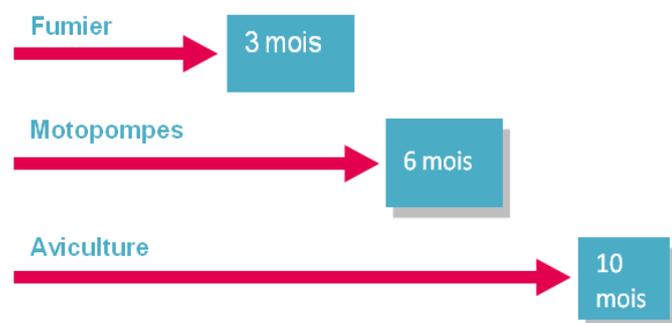
Taux de recouvrement à Loungui

Fonds revolving	Nombre de bénéficiaires	Taux de remboursement	Taux de remboursement des femmes
Fumier	50	88,58%	100%

FIXER DES MODALITES ET DES DELAIS DE RECOUVREMENT LAISSANT LE TEMPS AUX BENEFICIAIRES DE RENTABILISER LEUR INVESTISSEMENT

La priorité a été mise par les CDL sur la transparence des modalités de remboursement et recouvrement en vue de générer la confiance et la solidarité entre les participants. Ces modalités ont donc été partagées avec l'ensemble des participants.

Les **délais minimum de recouvrement** sont fixés par rapport aux saisons de production et la rentabilité des activités conduites.



Le délai pour le fumier se fonde sur un cycle de maraichage de 3 mois maximum permettant d'augmenter le rendement de la production et donc les revenus des producteur.trice.s. Pour rentabiliser une motopompe, investissement plus conséquent, le CDL a considéré que deux cycles de récolte (6mois) étaient nécessaires pour générer une augmentation de revenu suffisante sans pénaliser trop fortement les participants quant au remboursement. Pour le projet avicole, 10 mois semble être la durée minimale pour assurer un revenu supplémentaire aux éleveurs et éleveuses, via la commercialisation des œufs ou de la viande.

SUIVRE LES RECOUVREMENTS DE MANIERE RIGOUREUSE

Afin de suivre les remboursements, les CDL ont adopté des outils de suivi. A Loumo, par exemple, trois membres sont chargés des recouvrements : Le SG récupère l'argent des bénéficiaires ; la trésorière du CDL tient un cahier de recouvrement ; les montants et les informations sont ensuite vérifiés par la Vice-présidente. A Loungui, les membres du Bureau tiennent une fiche de remboursement similaire. Les deux CDL ont également engagé des démarches d'ouverture d'un compte bancaire spécifique au fonds revolving garantissant la sécurisation des fonds.

Cahier de suivi des recouvrements du fonds de revolving fumier à Loumo

DATE	NOMS ET PRENOMS	VILLAGES	ESTE	AVANCE	Reste à payer
01/02/2019	MIEKOUTIMA BORIS	LOUMO - CENTRE	5 sacs	5000	17000 R.O
01/02/2019	MATINGOU MARCEL	NSANGA - MV	5 sacs	5000 + 10000	17000 R.F000
01/02/2019	SAMBA MARCEL	MBAINGA - MBOU	5 sacs	5000	17000
01/02/2019	KINKELA GEORGETTE	ASANGA - MV	5 sacs	7000	17000 R.5000
01/02/2019	EL KOUTIKI PRINCE	Loumo - Centre	5 sacs	3000	17000
01/02/2019	BAVOUKILA CHAVLY	NSAKA	5 sacs	10000	17000
01/02/2019	NSEMBELA ALFRED	Loumo - Centre	5 sacs	8000	17000
01/02/2019	KETO LEVIE	"	5 sacs	5000	17000
01/02/2019	MATINGOU JEAN F	Nyanga - MV	5 sacs	5000 + 3000	20000 R.17000
01/02/2019	BAVOUKILA CHAVLY	NSAKA	5 sacs	10000	17000
01/02/2019	NKOUZOULOU XAIME	NSANGA - MV	5 sacs	3000 + 10000	17000 R.7000
01/02/2019	MATONDO ENOCK	LOUMO - CENTRE	5 sacs	5000	17000
01/02/2019	MIALEBAMA STEVE	Loumo - Centre	5 sacs	5000	17000 R.O
01/02/2019	DIAKAWA VICTOR	"	5 sacs	5000	25000 R.O
01/02/2019	MBOULOULOU JOSEPH	Loumo - Centre	5 sacs	5000	
01/02/2019	NSONZENO FELIX	"	5 sacs	5000	

Malgré ces procédures de suivi, le recouvrement des fonds reste une tâche compliquée. Les CDL sont obligés de rappeler à plusieurs reprises aux participants leur obligation de remboursement. A Loungui, les membres ont constaté qu'un des participants du fonds avait revendu l'ensemble des sacs de fumier fourni à un prix moins élevé dans son entourage. Il a cependant dû rembourser la totalité du prix des sacs. D'autres participant.e.s, ayant connu.e.s une mauvaise saison de maraichage, se sont retrouvés dans l'incapacité de rembourser.

La capacité d'adaptation des producteur.trice.s est également cruciale pour répondre à l'obligation de remboursement. Ainsi, une participante de Loungui a préféré cultiver des cultures arrivant à maturité plus rapidement (45 jours après le semis). Les CDL ont aussi pu constater que les producteur.trice.s ayant préparé leurs sols avant la réception du fumier étaient davantage en capacité à répondre aux échéances de remboursement. Sur la base de ce constat, le CDL de Loumo en a fait un critère de sélection pour les prochaines vagues.

« Je savais que j'allais pouvoir payer. Quand j'ai pris connaissance du projet, j'ai commencé très rapidement à travailler la terre avant la distribution. J'ai opté pour les cultures d'un mois pour vite couvrir la dette »

Maraichère de Louingui

DES BENEFICIAIRES RESPONSABILISES ET FIERS

Les membres des CDLs admettent que le fonds revolving responsabilise les habitants du district dans le processus de développement du territoire et dans l'amélioration de leurs conditions de vie. La capacité de rembourser les dotations permet aux participant.e.s de faire valoir auprès de leur communauté leur initiative personnelle, sans avoir bénéficié de « passe-droits ».

« On vient nous dire 'vous êtes dans la liste parce que vous êtes connue du CDL. Et je leur dis 'non, j'ai payé 45 000fcfa et ils disent 'ah bon ?'. Je suis fière.».

Maraichère bénéficiaire du revolving fumier

En outre la volonté de participer à un tel fonds est aussi révélatrice d'un **sentiment accru de solidarité et de confiance des habitants du territoire**. A la différence d'un projet d'appui direct aux producteurs, le fonds revolving replace au centre de son fonctionnement, l'interdépendance entre les bénéficiaires. Si les remboursements ne sont pas recouverts, le fonds cesse d'exister.

CONSEILS ET BONNES PRATIQUES

- **Mettre un accent prononcé sur la sensibilisation et la diffusion des informations tout au long du processus.**
- **Croiser les sources de renseignement et d'information pour identifier des producteurs et productrices réellement engagé.e.s dans des activités agricoles**
- **Encourager la participation des femmes dans les fonds de revolving afin d'améliorer les impacts en matière de développement local.**
- **Ouvrir un compte bancaire afin de sécuriser l'argent des fonds et réduire les risques de vols et de pertes.**

« Aujourd'hui c'est nous ; demain les autres. »

Membres des CDL de Loumo



Participant.e au fonds revolving fumier à Loumo

ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE CES INITIATIVES : L'APPUI DES EQUIPES ECODEL

L'équipe ECODEL a été aux côtés des deux CDL pour les appuyer dans leur rôle de cadre de concertation et dans la construction d'un mécanisme réaliste, équitable, inclusif et adapté aux besoins du territoire. Ils ont aussi contribué aux échanges d'expérience entre les deux CDLs pour leur permettre de progresser et d'apprendre mutuellement de leurs erreurs. L'accompagnement ce n'est donc pas « faire pour eux » mais « faire avec eux », même s'il est parfois difficile de ne pas s'impliquer personnellement pour la réussite de ces fonds.

Initiative Développement (ID)

29 rue de l'Admirault – 86000 Poitiers – France
Personne à contacter : Quentin VILSALMON
Chargé de mission Citoyenneté et Territoires
+33.(0)5.49.60.32.26 – q.vilsalmon@id-ong.org

Auteur

Paula Barrios Barrios
Assistante Responsable
programme ECODEL
p.barrios@idong.org

Avec le soutien de

